Image not found or type unknown

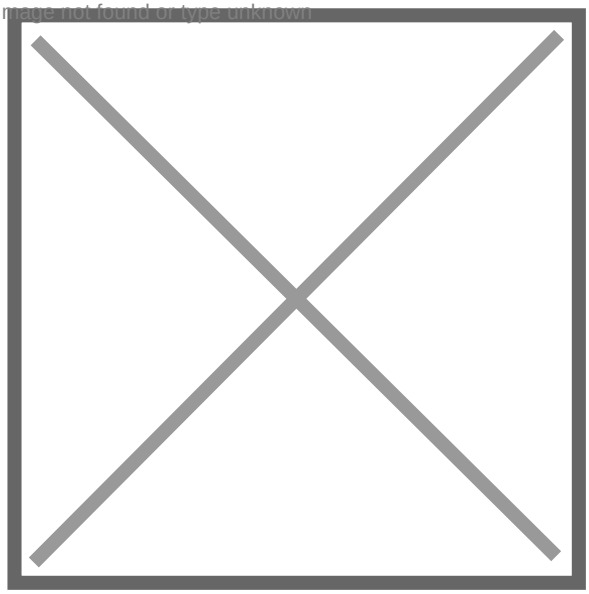

Imposition fiscale entreprise unipersonnelle transport

Par **Nizar**, le **23/06/2013** à **05:04**

Bonjour,
Ma question est la suivante:
-l'imposition d'une entreprise unipersonnelle de transport en France?
-la bonne formule pour moins payer?-
-la déclaration d'impôt en commun avec ma femme?
Cordialement

Par **trichat**, le **23/06/2013** à **09:22**

Bonjour,

Entreprise unipersonnelle -sous forme d'EURL ou d'EIRL?- imposable au régime des BIC (bénéfices industriels et commerciaux) soit à l'IR (impôt sur le revenu), soit sur option à l'IS (impôt sur les sociétés).

Dans le 1er cas, application du barème progressif de l'impôt;
Dans le second cas, imposition au taux réduit de 15 % sur le bénéfice fiscal jusqu'à , puis 33,33 % sur le surplus.

Il est difficile de répondre à votre question "qui veut payer moins d'impôt"? car de nombreux facteurs doivent être pris en compte. Et seule une simulation à partir d'un projet d'entreprise

(business plan) peut tenter de choisir la solution "optimale".

Si vous êtes mariés, l'ensemble des revenus du couple sera pris en compte pour le calcul de l'impôt sur le revenu dû. Sera prise en compte la situation familiale; enfants à charge,...

Cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés